

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011
Tous les montants sont en dollars américains

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (l'« analyse ») devrait être lue conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour la période de trois mois ayant pris fin le 31 mars 2011, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 30 décembre 2010. La présente analyse est fondée sur les résultats publiés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et utilise le dollar américain comme monnaie de présentation.

La Société a adopté les IFRS comme norme pour la publication de l'information financière. Cette décision est entrée en vigueur au premier jour de l'exercice financier 2011. La date de transition utilisée est le 31 décembre 2009. Ainsi, les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités du premier trimestre de 2011, de même que les notes qui l'accompagnent, font partie des premiers états financiers annuels consolidés audités qui seront produits conformément aux IFRS pour l'exercice qui prendra fin au 30 décembre 2011. Ils ont été dressés conformément à la norme comptable internationale (IAS) 34, « information financière intermédiaire » établie par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) en utilisant les conventions comptables qui y sont décrites. Sauf indication contraire, tous les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon les IFRS.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent pas toutes les informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels; par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 décembre 2010, lesquels ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). La Société surveille régulièrement l'évolution des nouvelles normes comptables et publie ses résultats en fonction des conventions nouvellement en application depuis la fin du dernier exercice financier complété.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les documents d'information supplémentaire déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedar.com, ainsi que sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la « Vue d'ensemble de la Société », ainsi qu'aux « Secteurs d'exploitation », « Obligations contractuelles », « Arrangements hors bilan », « Instruments financiers dérivés » ou « Risques et incertitudes du marché », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel 2010 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 14 mars 2011. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans la présente analyse. L'information contenue dans la présente analyse est celle qui était disponible en date du 17 mai 2011.

ÉVÉNEMENT IMPORTANT DU PREMIER TRIMESTRE 2011

Le 31 mars 2011, la Société a annoncé son intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (« l'offre de rachat »). Le conseil d'administration de Dorel estime que le cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la Société pourrait ne pas refléter la valeur sous-jacente de la Société à certains

moments pendant la durée de l'offre de rachat. Le conseil d'administration a par conséquent conclu que le rachat d'actions à certains cours boursiers pourrait constituer une utilisation appropriée des ressources financières de la Société et être à l'avantage de Dorel et de ses actionnaires.

En vertu de l'offre de rachat, Dorel pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 700 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie B sur une période de douze mois commençant le 4 avril 2011 et se terminant le 3 avril 2012, soit 2,46 % de ses actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation. Les rachats effectués par Dorel ont lieu par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et sont conclus au cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie B au moment du rachat.

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto, la Société peut racheter, n'importe quel jour de bourse, jusqu'à 11 828 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, soit 25 % du volume quotidien moyen des transactions. En outre, une fois par semaine civile, la Société peut acheter un bloc (selon la définition de ce terme fournie dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B qui ne sont ni directement ni indirectement détenues par des initiés de la Société, conformément aux politiques de la Bourse de Toronto.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

Vue d'ensemble

Au cours du premier trimestre 2011, le chiffre d'affaires de la Société a augmenté de 11,5 millions \$, ou 1,9 %, pour s'établir à 607,8 millions \$, comparativement à 596,3 millions \$ pour la même période l'an dernier. Cette progression du chiffre d'affaires est essentiellement attribuable à la croissance interne puisque la société n'a pas réalisé d'acquisition et que les taux de change n'affichent pas de variations importantes par rapport à l'année précédente. Le bénéfice avant impôts a diminué de 26,0 %, pour s'établir à 36,1 millions \$, contre 48,8 millions \$ en 2010. Le bénéfice net pour le trimestre se chiffre à 31,2 millions \$, comparativement à 38,2 millions \$ en 2010, ce qui représente un recul de 18,4 %. Sur la base du bénéfice par action (BPA) dilué, cela correspond à 0,94 \$ au premier trimestre de 2011, contre 1,15 \$ au premier trimestre de 2010.

Au cours du trimestre, les profits bruts ont diminué de 200 points de base pour s'établir à 23,0 %, comparativement à 25,0 % lors de l'exercice précédent. Les divisions Produits de puériculture et Mobilier de maison ont enregistré un recul de leurs marges en raison d'une composition des ventes moins rentable, de la hausse des coûts des intrants et les taux de change défavorables en Europe et au Canada ont entraîné une augmentation des coûts. Les frais de vente ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais cette hausse a été compensée par une réduction des frais généraux et administratifs. Pris dans leur ensemble, les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont légèrement fléchi par rapport à l'an dernier pour s'établir à 14,8 % en 2011, contre 15,0 % en 2010.

Les frais financiers ont augmentés de 2,6 millions \$ pour atteindre 5,9 millions \$, contre 3,3 millions \$ en 2010. Cette augmentation est attribuable à des taux d'intérêt créditeurs moyens plus élevés, du fait qu'au milieu de 2010, la Société a remplacé les emprunts effectués en vertu d'une facilité de crédit renouvelable par un financement à long terme, assorti d'un taux d'intérêt et de modalités de remboursement fixes, dont le taux est plus élevé. Le taux d'intérêt moyen sur la dette à long terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société s'est établi à 4,4 % en 2011, contre 2,1 % en 2010. En tant que société multinationale, Dorel est résidente de plusieurs pays et, par conséquent, assujettie à différents taux d'imposition ainsi qu'à l'interprétation et à l'application des réglementations fiscales de ces différentes juridictions fiscales. Les taux d'imposition peuvent donc varier de façon importante d'une année à l'autre, ainsi que d'un trimestre à l'autre. Le taux d'imposition de la Société au premier trimestre de 2011 a été de 13,7 %, contre 21,7 % lors de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition est principalement attribuable à une baisse des bénéfices générés dans certains territoires où les taux d'imposition sont plus élevés. La direction a fait savoir qu'elle s'attend à ce que son taux d'imposition pour l'ensemble de l'exercice se situera dans une fourchette de 15 % à 20 % et malgré le taux moins élevé constaté au premier trimestre, cette prévision reste valide. Cependant, les fluctuations trimestrielles des bénéfices font en sorte que ce taux peut varier de manière importante d'un trimestre à l'autre.

Les principaux écarts au titre des bénéfices réalisés en 2010 et en 2011 se résument comme suit :

<u>Profit opérationnel sectoriel :</u>	
Diminution pour la division Produits de puériculture	(9 459) \$
Augmentation pour la division Produits récréatifs	2 700
Diminution pour la division Mobilier de bureau	<u>(2 953)</u>
Diminution totale du profit opérationnel	(9 712)
Augmentation des frais financiers	(2 600)
Diminution de l'impôt sur le résultat	5 644
Autres	<u>(374)</u>
Diminution totale du bénéfice net	<u>(7 042) \$</u>

Les causes de ces variations par rapport à l'exercice précédent sont expliquées en détail ci-après.

Information financière choisie

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres complétés.

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés les				
	30 juin 2010	30 sept. 2010	30 déc. 2010	31 mars 2011
Total des produits	607 695 \$	569 454 \$	539 523 \$	607 783 \$
Bénéfice net	32 927 \$	30 646 \$	25 948 \$	31 164 \$
Bénéfice par action :				
De base	1,00 \$	0,93 \$	0,79 \$	0,95 \$
Dilué	0,99 \$	0,92 \$	0,79 \$	0,94 \$

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés les				
	30 juin 2009⁽¹⁾	30 sept. 2009⁽¹⁾	30 déc. 2009⁽¹⁾	31 mars 2010
Total des produits	551 123 \$	518 458 \$	545 303 \$	596 313 \$
Bénéfice net	24 764 \$	30 230 \$	24 211 \$	38 206 \$
Bénéfice par action :				
De base	0,74 \$	0,91 \$	0,73 \$	1,16 \$
Dilué	0,74 \$	0,91 \$	0,73 \$	1,15 \$

(1) - Pour l'exercice 2009, l'information financière trimestrielle a été préparée conformément aux PCGR du Canada

Résultats sectoriels

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. De plus amples informations sur les résultats par secteur d'activité sont présentées ci-dessous :

Produits de puériculture

Résultats exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires	Trimestres terminés les 31 mars	
	2011	2010
Total des produits	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	73,4 %	70,9 %
Profit brut	26,6 %	29,1 %
Frais de vente	7,7 %	7,0 %
Frais généraux et administratifs	7,8 %	8,3 %
Frais de recherche et de développement	2,3 %	2,2 %
Profit opérationnel	8,8 %	11,6 %

Le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture au premier trimestre 2011 s'est établi à 269,6 millions \$, en baisse de 5,7 %, ou 16,2 millions \$, par rapport au chiffre d'affaires de 285,8 millions \$ du premier trimestre 2010. Pour cette période, le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 23,7 millions \$, soit un recul de 28,6 % par rapport aux 33,1 millions \$ enregistrés à la même période l'année dernière. La plupart des unités d'exploitation ont subi une diminution du chiffre d'affaires, mais c'est aux États-Unis que cette dernière a été la plus prononcée, car les ventes au détail continuent d'y être faibles dans cette catégorie de produits. Aux États-Unis, les ventes ont diminué d'un peu plus de 10 %. En devises locales, les ventes européennes ont diminué de moins de 2 % par rapport à l'exercice précédent. En Europe du Sud, les ventes continuent de présenter un défi étant donné la situation financière difficile qui prévaut dans certains pays comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Les taux de change moyens ont été relativement stables d'une année à l'autre. Il ne s'agit donc pas d'un facteur significatif susceptible d'expliquer la diminution des ventes de la division.

Les marges brutes ont fléchi de 250 points de base pour s'établir à 26,6 %, comparativement à 29,1 % en 2010. Les raisons principales en sont le coût plus élevé de certains intrants, une composition moins rentable du chiffre des ventes de la division Produits de puériculture aux États-Unis et des coûts plus élevés en Europe attribuables aux taux de change moins favorables sur les achats effectués par cette unité d'exploitation en dollars US. Il est à noter que Dorel Europe utilise des instruments de couverture dans le cadre de sa stratégie d'achat en dollars US. En 2011, ces contrats ont jusqu'ici été conclus à des taux de change moins favorables qu'en 2010, ce qui a entraîné une baisse des profits bruts. Pour l'ensemble de la division, les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué de 1,7 million \$ grâce au contrôle des coûts mis en place pour compenser partiellement l'impact de la diminution du chiffre d'affaires. Cependant, étant donné les ventes inférieures en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, ces coûts ont augmenté de 15,3 % en 2010 à 15,5 % en 2011.

Produits récréatifs

Résultats exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires	Trimestres terminés les 31 mars	
	2011	2010
Total des produits	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	74,6 %	74,6 %
Profit brut	25,4 %	25,4 %
Frais de vente	9,4 %	9,6 %
Frais généraux et administratifs	6,7 %	7,1 %
Frais de recherche et de développement	0,4 %	0,4 %
Profit opérationnel	8,9 %	8,3 %

Au premier trimestre 2011, le chiffre d'affaires de la division Produits récréatifs a connu une augmentation de 18,8 millions \$, ou 10,3 %, pour s'établir à 200,4 millions \$ comparativement à 181,7 millions \$ lors de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation a connu une augmentation de 2,7 millions \$, ou 17,9 %, pour s'établir à 17,8 millions \$, comparativement à 15,1 millions \$ en 2010. Comme pour la division Produits de puériculture, les taux de change n'ont pas varié de manière importante d'un exercice sur l'autre. Par conséquent, l'augmentation des ventes est attribuable uniquement à la croissance interne. Le chiffre d'affaires a crû de plus de 25 % dans le réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes alors que la dynamique favorable créée l'an dernier avec le lancement bien accueilli de nouveaux modèles pour 2011 s'est poursuivie durant le premier trimestre du présent exercice. Tous les marchés ont connu une augmentation des ventes, mais c'est en Europe et en Australie que celle-ci a été la plus importante. Cette croissance a été légèrement atténuée par un recul d'environ 5 % des ventes réalisées auprès de la clientèle des grands détaillants. Plusieurs facteurs expliquent la faiblesse des ventes. Les détaillants avaient des stocks un peu plus importants à la fin de la période des fêtes. Les commandes de réapprovisionnement ont donc été moins importantes. Au premier trimestre de 2010, une météo printanière plus clémente, un congé pascal plus hâtif et une activité promotionnelle plus importante autour de la marque Schwinn avaient fait en sorte que les ventes avaient été particulièrement robustes.

Les profits bruts sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Les frais de vente, généraux et administratifs ont connu une augmentation de 1,9 million \$, ou 6,4 %, pour s'établir à 32,3 millions \$ comparativement à 30,4 millions \$ lors de l'exercice précédent. Une partie de cette augmentation est attribuable à une hausse des dépenses visant à soutenir la marque Cannondale, dans le cadre de l'implication accrue de la Société dans l'équipe de cyclisme professionnel Liquigas. Ces dépenses ont été en partie compensées par une réduction des dépenses pour la marque Schwinn. Tel qu'il a été annoncé l'an dernier, la Société est maintenant co-commanditaire de l'équipe cycliste récemment rebaptisée « Liquigas-Cannondale », qui participe à de nombreuses compétitions telles que le Tour de France. Malgré cette augmentation des dépenses en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de vente, généraux et administratifs étaient en baisse à 16,1 %, une diminution de 60 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Division Mobilier de maison

Résultats exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires	Trimestres terminés les 31 mars	
	2011	2010
Total des produits	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	<u>87,5 %</u>	<u>84,6 %</u>
Profit brut	12,5 %	15,4 %
Frais de vente	3,0 %	2,9 %
Frais généraux et administratifs	3,5 %	3,7 %
Frais de recherche et de développement	<u>0,4 %</u>	<u>0,5 %</u>
Profit opérationnel	<u>5,6 %</u>	<u>8,3 %</u>

Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison a augmenté de 8,9 millions \$, ou 6,9 %, pour s'établir à 137,7 millions \$ en 2011, contre 128,8 millions \$ en 2010. Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 7,8 millions \$, comparativement à 10,7 millions \$ lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 2,9 millions \$ ou 27,6 %. L'augmentation du chiffre d'affaires provient principalement de l'augmentation des ventes de meubles rembourrés et de futons à plusieurs clients majeurs. Les ventes en ligne continuent de prendre de l'importance pour cette division et le chiffre d'affaires généré par ce canal de distribution a presque doublé par rapport à 2010.

En 2011, les profits bruts se sont établis à 12,5 %, un recul de 290 points de base par rapport aux profit bruts de 15,4 % enregistrés lors de l'exercice précédent. Cette division a été la plus affectée par l'augmentation du coût des intrants en 2011. L'acier et le polyester ont connu les plus fortes hausses à ce chapitre. L'augmentation des frais de transport a contribué à la baisse des bénéfices, tout comme la faiblesse du dollar américain. L'augmentation du volume des ventes et l'accroissement de la productivité ont permis de compenser en partie les augmentations de coûts précitées. Malgré une augmentation des ventes pour l'ensemble de la division, les frais de vente, généraux et administratifs ont été maintenus au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent; exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ils ont diminué de 10 points de base pour ainsi passer de 6,6 % lors de l'exercice précédent à 6,5 % au cours du présent exercice.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

État de la situation financière

À la clôture de l'exercice 2010, les stocks de la Société avaient augmenté de façon importante en raison de ventes inférieures aux prévisions au quatrième trimestre. Comme prévu, les stocks ont diminué au cours du premier trimestre 2011 et se situaient à 493,0 millions \$ à la fin du trimestre, contre 510,1 millions \$ au 30 décembre 2010. La diminution enregistrée correspond aux attentes pour les divisions Produits de puériculture et Mobilier de maison, avec une baisse combinée de plus de 10 %. Par contre, cette baisse a été en partie contrebalancée par une augmentation des stocks à la division Produits récréatifs en prévision des livraisons du deuxième trimestre, le plus actif de l'année pour cette division. Bien que beaucoup plus élevés que les niveaux des stocks au 31 mars 2010, qui s'élevaient à 373,0 millions de dollars US, les niveaux de 2011 cadrent mieux avec les besoins actuels, alors qu'en 2010, la Société avait laissé les stocks baisser en deçà des niveaux habituels. Les débiteurs ont augmenté de 31 % depuis la clôture de l'exercice précédent, alors que les ventes ont progressé de 13 % depuis le quatrième trimestre 2010, qui avait été un mauvais trimestre. De plus, les ventes au premier trimestre ont été plus importantes au mois de mars qu'au cours des deux mois précédents, de sorte que le pourcentage d'augmentation des débiteurs a surpassé l'augmentation des ventes.

Le tableau ci-dessous présente certains des ratios de fonds de roulement de la Société.

	En date du :	
	31 mars 2011	30 déc. 2010
Ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres	0,33	0,31
Nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	65	56
Nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks	102	106

Les remarques ci-dessus expliquent l'augmentation du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et la diminution du nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks. Au 31 mars 2011, Dorel respectait toutes les clauses restrictives de ses contrats de prêts et prévoit continuer à les respecter à l'avenir. La Société analyse continuellement sa stratégie de gestion de trésorerie et de financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et de minimiser ses coûts d'emprunt.

Flux de trésorerie

Au cours des trois premiers mois de 2011, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation se sont établis à 20,8 millions \$, alors qu'en 2010, les activités d'exploitation avaient généré des flux de trésorerie de 28,6 millions \$. Les principales raisons de cette baisse de 49,4 millions \$ sur douze mois des flux de trésorerie sont : un recul de 12,7 millions \$ des bénéficiaires avant impôts, l'utilisation de liquidités additionnelles d'un montant de 18,4 millions \$ liée à l'augmentation des débiteurs, ainsi que l'utilisation de liquidités additionnelles d'un montant de 16,1 millions \$ liée au calendrier de paiement des créditeurs. C'est principalement pour ces raisons que les activités de financement du premier trimestre 2011 comprennent une augmentation combinée de la dette à long terme et de la dette bancaire de 47,0 millions \$. En 2011, des dividendes de 4,9 millions \$ ont été versés, comparativement à 4,1 millions \$ en 2010, étant donné que le taux de dividende a augmenté. Les liquidités utilisées par les activités d'investissement se sont chiffrées à 11,2 millions \$ en 2011, contre 10,4 millions \$ en 2010.

Estimations comptables critiques

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés conformément aux IFRS. Ils reposent sur des estimations et des hypothèses qui touchent les montants constatés des actifs et des passifs, des produits d'exploitation et des charges, de même que les renseignements fournis sur les actifs et les passifs éventuels. La liste exhaustive de toutes les conventions comptables pertinentes se trouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

La Société estime que les conventions comptables qui suivent sont les plus critiques pour les résultats de Dorel présentés dans la présente analyse et celles qui auraient l'incidence la plus considérable sur les états financiers advenant que ces conventions comptables changent ou qu'elles soient appliquées de manière différente.

Goodwill et certains autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année (au 31 octobre) et lorsque des situations indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué. Pour le goodwill, on détermine la perte de valeur en évaluant la valeur recouvrable de chaque unité de génération de trésorerie (« UGT ») (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill se rattache. La Société définit ses UGT en se fondant sur la façon dont elle surveille en interne le goodwill acquis et en obtient des avantages économiques.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée de vie économique n'a pas de limite prévisible puisqu'elles découlent d'un droit contractuel ou juridique qui peut être renouvelé sans coût important et qu'elles font l'objet d'un soutien marketing continu. Les marques de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année (au 31 octobre) et lorsque des situations indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif, ce qui fait appel au jugement. La valeur recouvrable d'un actif correspond au plus élevé de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Dans la détermination de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ramenés à leur valeur actuelle en les actualisant au moyen d'un taux avant impôt qui tient compte des évaluations que fait le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est particulièrement sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et aussi aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé aux fins de l'extrapolation.

Responsabilité civile produits : La Société s'assure elle-même afin de limiter son risque associé à la responsabilité civile produits. Le risque estimatif découlant de la responsabilité civile produits, dont la détermination fait appel au jugement, est actualisé et calculé par un actuaire indépendant à partir des volumes de ventes historiques, des demandes d'indemnités passées, des hypothèses de la direction et des hypothèses actuarielles. Il englobe des montants pour des incidents déjà survenus ainsi que des incidents susceptibles de se produire sur des articles vendus avant la date de clôture. Les hypothèses suivantes comptent parmi les hypothèses importantes utilisées dans le modèle actuariel : estimations par la direction des réclamations en cours, cycle de vie des produits, taux d'actualisation, et fréquence et gravité des incidents relatifs aux produits.

Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite : Les coûts des prestations de retraite et des autres avantages complémentaires sont calculés à partir d'hypothèses formulées par la direction, avec l'aide de cabinets d'actuaires et de consultants indépendants. Les hypothèses de la direction consistent principalement en les meilleures estimations faites par la direction du taux d'actualisation, du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des rémunérations, des taux de retraite, des taux de cessation d'emploi, des taux de mortalité et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé. Chaque année, la Société reconsidère les hypothèses importantes à utiliser pour l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite et des régimes complémentaires de retraite en fonction de l'état du marché et des prévisions de coûts futurs.

Impôts sur le résultat : La Société comptabilise les impôts sur le résultat d'après la méthode de l'actif et du passif d'impôt. Selon cette méthode, les impôts différés ont trait aux conséquences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable des actifs et passifs financiers aux fins de l'information financière et leur valeur fiscale correspondante aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est improbable que ces derniers seront réalisés. La réalisation ultime des actifs d'impôt différé dépend de la réalisation de bénéfices imposables futurs et des stratégies de planification fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des effets des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à compter de la date à laquelle ils sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles ayant trait aux participations dans des filiales, sauf dans les cas où le moment de l'inversion de la différence temporelle est contrôlé par la Société et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts sur le résultat de l'exercice se fondent sur les règles et les règlements fiscaux, lesquels sont susceptibles d'interprétation faisant appel au jugement et à des estimations et des hypothèses que les autorités fiscales peuvent contester. La Société revoit périodiquement les estimations des actifs et des passifs d'impôt pour les ajuster lorsque les circonstances l'exigent, en cas par exemple de modifications des lois fiscales et des lignes de conduite administratives, et de la résolution d'incertitudes au terme d'audits fiscaux et de l'échéance de délais prescrits dans les dispositions pertinentes. Les résultats définitifs d'audits fiscaux et d'autres événements peuvent différer significativement des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les impôts sur le résultat et évaluer les actifs et les passifs d'impôt.

Provisions pour retours sur ventes et autres programmes à l'intention des clients : Lorsque les revenus sont comptabilisés, la Société comptabilise des réductions estimatives des produits au titre des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Les provisions pour les incitatifs accordés aux clients et pour les rabais et retours sur ventes sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise.

Garanties de produits : Une charge pour garanties de produits est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente du bien en cause est comptabilisé. La charge est estimée en fonction de divers facteurs, dont l'historique des réclamations au titre des garanties et des coûts assumés, la nature et la durée de la garantie, la nature du produit vendu et en usage, la contre-garantie obtenue des fournisseurs de la Société et les rappels de produits. La Société revoit périodiquement ses charges et provisions pour garanties de produits et comptabilise tout ajustement requis dans le coût des produits vendus.

Contrepartie éventuelle : Les contreparties éventuelles, résultant de regroupements d'entreprises, sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises. Lorsque la contrepartie éventuelle répond à la définition d'un dérivé et, par conséquent, d'un passif financier, elle est réévaluée par la suite à la juste valeur à chaque date de clôture, la variation étant portée dans les frais généraux et administratifs. La détermination de la juste valeur se fonde sur les flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés prennent en considération la probabilité d'atteindre les cibles de performance. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

IFRS

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé la date du basculement des PCGR canadiens aux Normes internationales d'information financière. Les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public doivent adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2011, une adoption anticipée étant permise. La Société a opté pour une adoption anticipée des IFRS et les premiers états financiers annuels utilisant cette norme seront ceux de l'exercice prenant fin le 30 décembre 2011. Ils comprendront la période comparative de l'exercice 2010. À partir du présent rapport trimestriel, la Société a décidé de publier l'information financière trimestrielle consolidée intermédiaire résumée non audité conformément à IAS 34, y compris les chiffres comparatifs de l'exercice 2010.

Dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (« l'analyse ») pour l'exercice terminé le 30 décembre 2010, il était énoncé que la Société avait identifié et calculé l'impact des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dans son bilan d'ouverture et que selon les informations recueillies à ce jour, aucun impact significatif sur l'information financière n'était anticipé. De l'information détaillée était également fournie dans l'analyse du 30 décembre 2010. Lors de la finalisation de la préparation des états financiers 2010 de la Société, conformément aux IFRS, il a été conclu que les changements requis n'étaient pas importants. Veuillez vous référer à la note 10 des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de trois mois ayant pris fin le 31 mars 2011, pour un résumé des différences entre nos états financiers préparés antérieurement selon les PCGR du Canada et ceux préparés conformément aux IFRS, en date du 31 décembre 2009, pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 2010 et pour l'exercice ayant pris fin le 30 décembre 2010.

Modifications comptables futures

IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme est publiée mais n'est pas encore entrée en vigueur à la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. Elle s'appliquera aux périodes annuelles s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2013, une adoption anticipée étant autorisée.

Faisant partie du projet de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, cette norme conserve mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et définit deux catégories de mesure de base pour les actifs financiers. Plus précisément, la norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux catégories d'évaluation de base pour les actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur;
- établit que le classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- élimine les catégories actuelles : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente et prêts et créances.

Certains changements sont également apportés concernant l'option de juste valeur pour les passifs financiers et la comptabilisation de certains dérivés liés à des instruments de capitaux propres non cotés.

La Société étudie en ce moment l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et série d'actions en circulation de la Société au 17 mai 2011 sont les suivants :

- Nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie «A» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à vote subalterne de catégorie «B», à raison d'une action pour chaque action convertie, et;
- Nombre illimité d'actions à vote subalterne de catégorie «B» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie «A», dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie «A».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie A		Catégorie B		Total
Nombre	(000) \$	Nombre	(000) \$	(000) \$
4 229 510	1 792 \$	28 403 203	177 004 \$	178 796 \$

Les informations relatives aux options d'achat d'actions et unités d'actions différées en circulation sont présentées à la note 5 des états financiers intermédiaires consolidés résumés.. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation de la présente analyse.

Information prospective

Certaines déclarations contenues dans la présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières ne l'y obligent. Du fait même de leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes et sont fondées sur plusieurs hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes de la Société exprimées ou sous-

entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives d'affaires pourraient ne pas être réalisés. Par conséquent, la Société ne peut garantir la réalisation des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont présentées dans cette analyse en vue de donner de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres parties de mieux comprendre le contexte dans lequel la Société exerce ses activités. Toutefois, les lecteurs sont mis en garde du fait que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les déclarations prospectives contenues dans la présente analyse sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses que la Société jugeait raisonnables au moment où elles ont été établies. Les facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes de la Société exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives comprennent notamment la conjoncture économique générale, les changements aux coûts des produits et au réseau d'approvisionnement, les fluctuations des devises, le risque lié à la clientèle et le risque de crédit, y compris la concentration des ventes auprès d'un nombre restreint de clients, les coûts associés à la responsabilité civile produits, les changements aux réglementations fiscales ou encore l'interprétation ou l'application de ces réglementations, la capacité continue de concevoir des produits et de soutenir les marques de commerce, les changements à l'environnement réglementaire, l'accès continu aux fonds propres et les coûts des emprunts connexes, les changements aux hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation de l'écart d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles et en ce qui a trait à la déclaration de dividende par le conseil d'administration, rien ne peut garantir que la politique de dividende de Les Industries Dorel inc. sera maintenue. Ces éléments et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les déclarations prospectives sont décrits dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la Société qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque exposés dans les documents mentionnés précédemment sont expressément intégrés par renvoi à la présente analyse par la direction.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs de risque qui précèdent n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes non connus de la Société, ou qu'elle juge négligeables pour l'instant, pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces déclarations prospectives en tant que prévisions des résultats futurs.

À moins d'indication contraire, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, fusions, acquisitions, autres regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être annoncées ou survenir après la date des présentes. L'incidence financière de ces transactions ou éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend nécessairement des faits particuliers de chacun d'eux. La Société ne peut donc pas décrire de manière significative l'incidence prévue ou la présenter de la même manière que les risques connus touchant ses activités.